

NOTAIRES ASSOCIÉS

Pierre GIRARD
Noëlle CAREL-LAMARCA
Antoine MARQUET
Marion GIRARD-CABOUAT
Audrey RIGAL

OUVERTURE DE SUCCESSION

NOTAIRES

Jean-Philippe DERBIER
Valérie GUERIN
Alexandra BEAUQUIS
Isaline FILLIGER
Elodie CHEVALIER
Mathilde PETITJEAN

Liste des pièces à réunir.

CONCERNANT L'ÉTAT CIVIL

- Extrait d'acte de décès (à demander à la Mairie du lieu de décès)
- Livret de famille de la personne décédée.
- Etat-civil des héritiers (nom, prénoms, profession, adresse, nom et prénom du conjoint, date et lieu de mariage et éventuellement contrat de mariage).
- Coordonnées des héritiers : n° de téléphone (mobile et/ou fixe et/ou professionnel) et adresses mail.

Pièces à fournir uniquement si le défunt était concerné :

- Contrat de mariage
- Copie du PACS et de déclaration faite au tribunal d'instance
- Copie du jugement de divorce
- Copie de la donation entre époux
- Original du testament laissé par le défunt Concernant le patrimoine

CONCERNANT LE PATRIMOINE

- Liste des établissements financiers ou le défunt avaient des avoirs (relevés de comptes bancaires au nom du défunt et de son conjoint).
- Adresse des caisses de retraites et numéros des pensions (vous pouvez par exemple fournir le dernier courrier reçu de chaque caisse de retraite - régimes spéciaux et complémentaires) ou adresse de son employeur et copie de son dernier bulletin de salaire.
- Carte grise du ou des véhicules
- Autres actifs (par exemple : parts de SCI, mobilier de valeur, bateau etc.)

Si le défunt était propriétaire de biens immobiliers :

- Titre de propriété des biens immobiliers (sauf si le titre est à l'Etude)

Concernant les éventuelles donations :

- Copie des actes de donations faites par le défunt ou son conjoint (actes notariés ou déclaration de dons manuels faits directement aux services fiscaux).

Concernant les contrats d'assurance-vie :

- Contrats d'assurance-vie (fournir la liste des contrats - dernier relevé par exemple)

Concernant le passif déductible :

- Avis d'imposition taxe d'habitation
- Avis d'imposition taxes foncières
- Avis d'imposition sur les revenus
- Avis d'imposition CSG
- Avis d'imposition ISF
- Toutes factures dues au décès (charges de copropriété, EDF, téléphone...)